Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

MUSICOLOGIE

ÉVALUATION C1 : IDENTIFICATION D'UN QUESTIONNEMENT AU SEIN D'UN CHAMP DISCIPLINAIRE

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
MUSICOLOGIE	3 (INDICATIF)

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION ET CONSIGNES GÉNÉRALES : ÉTUDE DE CAS : PROGRAMMATION MUSICALE ET MÉDIATION D'UNE SALLE DE CONCERT À PARIS

Une salle de concert parisienne prépare une étude sur les transformations des pratiques de concert et des publics, du concert public au XVIIIe siècle aux usages numériques contemporains. Le corpus fourni réunit une chronologie documentaire, des données de fréquentation établies pour le sujet et les résultats d'une enquête fictive dont les caractéristiques sont précisées dans le dossier technique.

Vous devez mobiliser des connaissances en musicologie pour décrire des pratiques et des institutions, interpréter les données avec prudence, puis formuler un questionnement de recherche pertinent et proposer une démarche permettant de l'examiner. Les données d'enquête sont construites pour cette épreuve et ne décrivent pas les résultats réels d'un établissement.

Le libellé C1 renvoie à une compétence d'identification d'un questionnement dans un champ disciplinaire. Les modalités pratiques indiquées pour le présent sujet sont celles de cette évaluation. Le barème total est de 20 points. Répondez de manière argumentée en vous appuyant sur les documents et en distinguant les faits documentés, les interprétations et les hypothèses.

PARTIE 1 : Pratiques musicales, genres et institutions (5 points)

Repérer les pratiques musicales et caractériser les sources

À l'aide du DT 1, décrivez les éléments qui permettent de caractériser les situations de concert présentées. Distinguez les informations données par les documents des interprétations que vous en tirez.

Repères chronologiques du corpus

Période ou date	Institution ou pratique	Lieu ou cadre	Genre ou répertoire mentionné	Type de source
1725	Création du Concert Spirituel	Salle des Cent-Suisses, palais des Tuileries, Paris	Musique instrumentale et musique vocale, notamment œuvres religieuses en latin	Notice historique de synthèse
XVIIIe siècle	Concerts organisés pendant les périodes où les théâtres sont fermés	Paris	Programmes mêlant œuvres vocales et instrumentales	Résumé de travaux historiques
1873	Fondation des Concerts Colonne par Édouard Colonne	Paris	Concert symphonique et répertoire orchestral	Notice institutionnelle récapitulative
2015	Ouverture de la Philharmonie de Paris	Parc de la Villette, Paris	Programmation symphonique, musique de chambre et propositions de médiation	Notice institutionnelle

Synthèse du DT 1. Les notices sont des résumés documentaires fournis pour l'épreuve.

1.1 (1 point) À partir du DT 1, relevez deux éléments qui caractérisent le Concert Spirituel comme institution de concert au XVIIIe siècle. Pour chaque élément, indiquez le fait documentaire qui le justifie.

1.2 (2 points) Comparez les situations de concert du XVIIIe siècle et celles représentées par les notices de 1873 et de 2015. Présentez deux continuités ou transformations portant sur les lieux, les institutions, les genres ou les fonctions du concert, en justifiant chacune par un élément du DT 1.

1.3 (2 points) Le DT 1 rassemble des notices de types différents. Expliquez en quoi la nature d'une notice institutionnelle, d'un résumé de travaux historiques et d'une notice de synthèse peut influer sur les questions qu'un chercheur peut poser et sur la prudence avec laquelle il interprète les informations.

PARTIE 2 : Analyse de données sur la fréquentation et les publics (5 points)

Interpréter des indicateurs et en préciser les limites

Les données du DT 2 portent sur une série de fréquentation construite pour l'épreuve. Les données du DT 3 proviennent d'une enquête fictive auprès de 600 personnes ayant visité le site de vente ou d'information en ligne de la salle. Les réponses à la question sur les modes de découverte pouvaient être multiples. Les calculs peuvent être arrondis au dixième de pour cent.

Données à comparer

Indicateur	Valeur de départ	Valeur de comparaison	Précision
Admissions annuelles	180 000 en 2015	255 000 en 2025	Série construite pour l'épreuve
Concerts annuels	120 en 2015	150 en 2025	Série construite pour l'épreuve
Découverte par un réseau social, 18-29 ans	117 personnes sur 180	65,0 %	Réponses multiples possibles
Découverte par un réseau social, 60 ans et plus	12 personnes sur 120	10,0 %	Réponses multiples possibles

Extrait des DT 2 et DT 3. Les définitions et limites figurent dans les documents techniques.

2.1 (2 points) À partir du DT 2, calculez l'évolution en pourcentage des admissions annuelles entre 2015 et 2025, puis celle du nombre de concerts sur la même période. Utilisez la formule $\text{évolution en pourcentage} = \frac{\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}}{\text{valeur initiale}} \times 100$. Présentez vos calculs et interprétez brièvement l'écart entre les deux évolutions.

2.2 (1,5 point) À partir du DT 3, calculez la proportion de répondants de 18 à 29 ans ayant cité un réseau social comme mode de découverte, puis celle des répondants âgés de 60 ans et plus. Exprimez l'écart en points de pourcentage. Montrez les étapes de votre calcul.

2.3 (1,5 point) Le DT 3 permet-il d'affirmer que les réseaux sociaux causent une fréquentation plus importante des concerts chez les 18-29 ans que chez les 60 ans et plus ? Justifiez votre réponse en mobilisant au moins deux limites liées au dispositif d'enquête ou aux données.

PARTIE 3 : Construction d'un questionnement de recherche (6 points)

Passer d'un constat documenté à une problématique délimitée

En vous appuyant sur les DT 1, DT 2 et DT 3, construisez un questionnement relevant de la musicologie. Le sujet doit être délimité et permettre une enquête à partir de sources identifiables. Vous pouvez retenir les transformations du concert, les institutions, les répertoires, les médiations ou les relations entre pratiques musicales et publics.

Cadre de préparation du questionnement

Élément de recherche	Indications attendues
Constat tiré du corpus	
Question de recherche délimitée	
Hypothèse de travail	
Sources ou données à mobiliser	
Limite à prendre en compte	

À compléter sur le DR 1.

3.1 (2 points) Formulez un constat précis tiré d'au moins deux documents, puis transformez-le en une question de recherche délimitée. Votre question doit préciser un objet d'étude et une période, un lieu ou une population.

3.2 (2 points) Proposez une hypothèse de travail qui répond provisoirement à votre question. Indiquez au moins deux indices ou types de données du corpus qui permettraient de la discuter, sans présenter l'hypothèse comme un résultat établi.

3.3 (2 points) Proposez une démarche d'enquête cohérente comprenant au moins deux types de sources ou de méthodes. Pour chacun, indiquez ce qu'il permettrait d'étudier et une limite à prendre en compte. Consignez votre proposition dans le DR 1.

PARTIE 4 : Enjeux actuels et prolongement prospectif (4 points)

Identifier une problématique contemporaine et envisager une enquête

Les données contemporaines peuvent contribuer à formuler des questions sur les pratiques musicales et leurs évolutions. Une interprétation musicologique doit cependant tenir compte de la définition du public observé, de la construction des catégories et des conditions de production des données.

Grille de mise en perspective

Enjeu contemporain retenu	Constat ou indice du corpus	Question pour une enquête ultérieure	Précaution d'interprétation
.....			

À compléter sur le DR 2 à partir du corpus fourni.

4.1 (1,5 point) Identifiez un enjeu actuel de la discipline que le corpus permet de faire apparaître. Appuyez votre choix sur un constat précis provenant du DT 2 ou du DT 3, et indiquez ce que les documents ne permettent pas, à eux seuls, de conclure.

4.2 (1,5 point) Formulez une question prospective permettant de prolonger l'étude de cet enjeu. Indiquez une donnée ou une source supplémentaire qu'il serait pertinent de recueillir et expliquez en quoi elle compléterait le corpus actuel.

4.3 (1 point) Complétez le DR 2 en faisant apparaître un lien argumenté entre l'enjeu retenu, un indice documentaire, une question de recherche et une précaution d'interprétation.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : REPÈRES DOCUMENTAIRES : INSTITUTIONS ET SITUATIONS DE CONCERT

Les notices ci-dessous constituent le corpus documentaire disponible pour cette épreuve. Elles sont fournies sous forme de résumés et ne remplacent pas la consultation des sources historiques complètes.

Notice A. Le Concert Spirituel est créé à Paris en 1725 par Anne Danican Philidor. Il s'inscrit dans un contexte où les spectacles des théâtres parisiens sont soumis à des périodes de fermeture. Les concerts ont lieu dans la salle des Cent-Suisses, au palais des Tuileries. Les programmes associent musique instrumentale et musique vocale, notamment des œuvres religieuses en latin. La notice décrit une organisation institutionnelle du concert, mais ne fournit ni listes complètes de public ni données de fréquentation comparables à celles d'aujourd'hui.

Notice B. La notice de synthèse sur les pratiques parisiennes du XVIIIe siècle signale la coexistence de concerts publics, de pratiques musicales dans des cadres privés et de formes de sociabilité liées à la musique. Elle rappelle que les catégories actuelles de public et de concert ne peuvent être transposées sans précaution aux périodes antérieures. La notice est un résumé de travaux historiques et ne fournit pas d'enquête quantitative homogène pour toute la période.

Notice C. Les Concerts Colonne sont fondés à Paris en 1873 par le chef d'orchestre Édouard Colonne. La notice récapitulative les associe à la diffusion du répertoire symphonique auprès d'un public de concert. Elle ne donne pas, dans le présent corpus, de série chiffrée permettant une comparaison directe avec les données du DT 2.

Notice D. La Philharmonie de Paris ouvre en 2015 dans le parc de la Villette. Sa notice institutionnelle présente une programmation comprenant notamment concerts symphoniques, musique de chambre et activités de médiation. La notice est produite par l'institution et informe sur les missions et activités mises en avant par celle-ci ; elle ne constitue pas, à elle seule, une évaluation indépendante de leurs effets sur les publics.

Chronologie et nature des informations disponibles

Repère	Fait ou information fournie	Nature de la source	Limite explicitement indiquée
1725	Création du Concert Spirituel à Paris	Notice historique de synthèse	Pas de série de fréquentation fournie
XVIIIe siècle	Coexistence de cadres publics et privés de pratique musicale	Résumé de travaux historiques	Catégories historiques non directement équivalentes aux catégories actuelles
1873	Fondation des Concerts Colonne par Édouard Colonne	Notice récapitulative	Pas de données de fréquentation comparables dans le corpus
2015	Ouverture de la Philharmonie de Paris et présentation de ses activités	Notice institutionnelle	Ne mesure pas indépendamment les effets de la programmation ou de la médiation

Synthèse des notices du DT 1.

DT 2 : SÉRIE DE FRÉQUENTATION CONSTRUITE POUR L'ÉPREUVE

Le tableau présente une série fictive établie pour permettre le travail d'analyse. Les admissions correspondent au nombre annuel d'entrées enregistrées pour les concerts retenus dans la série. Le nombre de concerts correspond aux séances incluses dans le même périmètre annuel. Les chiffres ne sont pas des données réelles de la Philharmonie de Paris ni d'une autre salle.

Pour comparer deux valeurs, utilisez $\text{évolution en pourcentage} = \frac{\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}}{\text{valeur initiale}} \times 100$. Cette évolution décrit une variation entre deux dates ; elle ne démontre pas les causes de cette variation.

Admissions et nombre de concerts par année

Année	Nombre de concerts	Admissions annuelles	Admissions moyennes par concert
2015	120	180 000	1 500
2019	140	224 000	1 600
2020	48	42 000	875
2023	132	211 200	1 600
2025	150	255 000	1 700

Jeu de données fictif construit pour l'épreuve.

DT 3 : ENQUÊTE FICTIVE SUR LES MODES DE DÉCOUVERTE D'UNE PROGRAMMATION

Ce jeu de données fictif résume une enquête en ligne construite pour l'épreuve. L'échantillon comprend 600 répondants ayant visité le site de vente ou d'information en ligne de la salle. Il ne s'agit ni d'un échantillon aléatoire de la population parisienne ni d'un échantillon représentatif de l'ensemble des personnes qui assistent à des concerts.

La question sur les modes de découverte autorisait plusieurs réponses. Les pourcentages de cette question sont calculés, pour chaque tranche d'âge, sur l'effectif de la tranche indiqué dans le tableau. « Première fréquentation » désigne les répondants déclarant assister pour la première fois à un concert de la salle. La présence d'une association entre l'âge et un mode de découverte ne permet pas, à elle seule, d'établir une relation de causalité.

Répondants par âge et réponses déclarées

Tranche d'âge	Effectif	Première fréquentation de la salle	Réseau social cité comme mode de découverte
18-29 ans	180	108	117
30-44 ans	150	60	60
45-59 ans	150	45	30
60 ans et plus	120	24	12
Total	600	237	219

Enquête fictive en ligne. Les réponses sur la découverte pouvaient être multiples.

Principales limites d'interprétation

Caractéristique	Conséquence pour l'analyse
Recrutement en ligne auprès de visiteurs du site	Les personnes éloignées du numérique ou ne connaissant pas le site peuvent être sous-représentées
Échantillon non aléatoire	Les proportions observées ne peuvent pas être généralisées automatiquement à la population
Réponses multiples sur les modes de découverte	La somme des réponses peut dépasser le nombre de répondants
Déclarations rétrospectives des répondants	Les réponses expriment des souvenirs et des déclarations, pas une mesure directe des comportements
Absence de suivi longitudinal	Les données ne permettent pas de décrire l'évolution des mêmes personnes dans le temps

Informations méthodologiques associées à l'enquête fictive.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : construction d'un questionnement

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les cases en vous appuyant sur les DT 1, DT 2 et DT 3. Les réponses peuvent être rédigées sous forme de phrases courtes. Distinguez les constats documentés des hypothèses proposées.

Fiche de préparation de la recherche

Élément	Réponse
Constat précis appuyé sur au moins deux documents	
Question de recherche délimitée	
Hypothèse de travail	
Source ou méthode 1 et apport attendu	
Source ou méthode 2 et apport attendu	
Limite ou précaution méthodologique	

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : enjeu contemporain et prolongement

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez le tableau en formulant un lien cohérent entre un enjeu actuel, les éléments du corpus et une enquête ultérieure possible.

Tableau de mise en perspective

Enjeu contemporain retenu	Indice précis tiré du corpus	Question pour une enquête ultérieure	Donnée ou source supplémentaire à recueillir	Précaution d'interprétation
.....				

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.